

Site internet Démarches simplifiées : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subvention-partenariat_associatif-eedd



Appel à Projet – Subvention aux associations œuvrant dans les domaines de l'éducation au développement durable et à la mise en œuvre de la transition écologique au titre de l'année 2024

🕒 Temps de remplissage estimé **54 mn**

Commencer la démarche

Quel est l'objet de la démarche ?

À qui s'adresse la démarche ?

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

Quelle est la durée de remplissage de la démarche ?

[Télécharger le guide de la démarche](#) ↓ 🔗 Ce lien est éphémère et ne devrait pas être partagé.

PDF – 59,1 ko

Vous pouvez retrouver ce tutoriel à tout moment.



- Rendez-vous sur le site internet en suivant le lien > vous accédez à la page de présentation.

- Vous pouvez retrouver toutes les informations en lien avec l'AAP en déroulant les « chapitres ».

- Cliquez sur l'onglet « **Commencer la démarche** » pour débuter la saisie et le dépôt du dossier.

> Vous êtes dirigés vers une nouvelle page vous demandant d'inscrire votre numéro SIRET afin de vous identifier. Vérifiez bien que les informations qui s'affichent sont bien à jour !

Nb : le temps de remplissage indiqué est estimatif. Si vous disposez en amont des pièces justificatives à fournir, cela ne vous prendra pas plus de temps que de remplir le Cerfa-12156-06 (demande de subvention) initialement utilisé.

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

[Télécharger le guide de la démarche](#) ⬇

PDF – 59,1 ko

 Ce lien est éphémère et ne devrait pas être partagé.



Vous pouvez retrouver ce tutoriel à tout moment.

Service auprès duquel est formulée la demande

- État - Ministère *
- DGTM Guyane

- Les champs suivis d'une astérisque sont obligatoires (même si une seule réponse est possible).

Type de demande de subvention

- Forme *
- En numéraire (argent)
- Récurrence *
- Première demande
- Renouvellement (ou poursuite)

- Le formulaire reprend la même trame que le Cerfa-12156-06 de demande de subvention.

> Il n'est donc pas nécessaire de joindre un cerfa à votre demande.

2 - Relations avec l'État

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? *

Certaines subventions sont conditionnées, notamment par des agréments.

Oui Non

- Si vous disposez d'un ou de plusieurs agrément(s), cliquez sur « Ajouter un élément » et remplissez les informations demandées.
Répétez la manipulation pour chacun de vos agréments.

Liste de vos agréments

à dupliquer autant de fois que nécessaire

Ajouter un élément pour « Liste de vos agréments »

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique? *

Oui Non

Votre association est-elle assujettie aux impôts commerciaux? *

Oui Non

- Faites la même chose pour renseigner les réseaux / fédérations / union auxquelles vous êtes affiliés et les personnes morales adhérentes à votre association si tel est éventuellement le cas.
Sinon, aucune action n'est nécessaire.

3 - Relations avec d'autres associations

Pour les associations sportives, votre association est-elle affiliée à une fédération agréée?

Oui Non

Union, fédération ou réseau auxquels est affiliée votre association

Ajouter autant de lignes que nécessaires

Ajouter un élément pour « Union, fédération ou réseau auxquels est affiliée votre association »

Personnes morales adhérentes à votre association

Ajouter autant de lignes que nécessaires

Ajouter un élément pour « Personnes morales adhérentes à votre association »

5 - Budget prévisionnel de l'association

Date de début de l'exercice

Format attendu : JJ/MM/AAAA. Exemple : 15/10/2022

jj / mm / aaaa

Date de fin de l'exercice

Format attendu : JJ/MM/AAAA. Exemple : 15/10/2022

jj / mm / aaaa

Budget prévisionnel de l'association de l'exercice en cours *

Vous pouvez fournir le document de votre budget prévisionnel ou bien compléter le tableau joint et l'insérer une fois complété (format .pdf recommandé).

Copier et coller autant de fois que nécessaire en cas de pluriannualité

[Modèle à télécharger](#) ↓  ce lien est éphémère et ne devrait pas être partagé.

PDF - 991 ko

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

- Les budgets prévisionnels de l'association, tout comme celui du projet, seront à renseigner sur un document à joindre. Vous pouvez pour cela utiliser le modèle à disposition en téléchargement.

- Cliquez sur « Ajouter un élément » pour faire apparaître le menu déroulant vous permettant de renseigner les éléments du projet visé par la demande de subvention.

6 - Projet/objet de la demande

Remplir une rubrique par projet

⊕ Ajouter un élément pour « Remplir une rubrique par projet »

Remplir une rubrique par projet 1

Année :

Préciser l'année

Intitulé du projet

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

Objectifs

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

Description

8 - Les pièces jointes

IBAN de l'association *

Exemple (France) : FR76 1234 1234 1234 1234 123

Relevé d'identité bancaire de l'association *

Joindre le RIB fourni par votre banque, uniquement en format .pdf et de vérifier que celui-ci a pour titulaire du compte la raison sociale de l'association, telle qu'elle est déclarée dans le répertoire RNA et SIRET.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

Etats financiers ou comptes annuels approuvés du dernier exercice clos *

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

Dernier rapport d'activité annuel de l'association *

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

Autres documents ou pièces complémentaires jugés utiles à la compréhension du projet

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

Autres documents ou pièces complémentaires jugés utiles à la compréhension du projet

Taille maximale : 200 Mo.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

- Vous avez la possibilité de joindre des documents autres que ceux à joindre obligatoirement que vous souhaitez porter à la connaissance des instructeurs

Une fois toutes les rubriques renseignées et les documents joints, vous pouvez déposer votre dossier. Un message automatique vous sera envoyé confirmant le dépôt.

Le dossier est modifiable quand il est « en construction ». Les instructeurs gèrent le passage des dossiers « en construction » / « en instruction » lorsque le dossier est complet ou lorsque des pièces complémentaires sont demandées.